Modalités de la prise en compte du handicap

Accueil et Accompagnement des Personnes en Situation de Handicap

Notre établissement est engagé dans une démarche d'inclusion et d'accessibilité. Nous mettons tout en œuvre pour que nos formations soient accessibles au plus grand nombre.

1. Accessibilité de nos locaux (ERP)

Nos infrastructures sont entièrement conformes aux normes **PMR** (Personnes à Mobilité Réduite) pour vous garantir un accueil en toute autonomie :

- **Accès :**
 - Entrée de l'établissement facilitée par une porte aux dimensions requises
 - Entrée dans la salle de formation facilitée par une porte automatique.
- **Espaces de formation :** Notre salle de code et nos espaces d'accueil sont accessibles aux fauteuils roulants.
- **Mobilier :** Notre mobilier professionnel (bureaux, tables) est adapté pour garantir le confort des personnes à mobilité réduite.
- **Sanitaires :** Nous disposons de WC aux normes PMR.
- **Registre d'accessibilité :** Le registre public d'accessibilité est consultable sur simple demande à l'accueil.

2. Adaptabilité pédagogique (Troubles "DYS")

Parce que le handicap peut aussi être invisible, notre équipe pédagogique envisage de se former spécifiquement à l'enseignement pour les élèves présentant des **troubles "DYS"** (dyslexie, dysphasie, dyspraxie).

- Nous adaptons nos méthodes d'apprentissage et le rythme des leçons pour compenser ces difficultés cognitives.
- Nous vous accompagnons dans vos démarches pour obtenir des aménagements lors de l'examen du code (sessions spécifiques).

3. Orientation et Partenariats

À ce jour, notre établissement ne dispose pas de véhicules équipés de commandes spéciales (boîtes de vitesses adaptées, cercles au volant, etc.).

Si votre situation nécessite un aménagement technique du véhicule :

- **Entretien préalable :** Notre référent handicap, **LEILA LARBI** , vous reçoit pour analyser vos besoins.
- **Mise en relation :** Si nous ne pouvons pas assurer votre formation pratique, nous nous engageons à vous orienter vers une structure spécialisée ou une auto-école partenaire disposant du matériel adéquat dans le département.

→ Le site de la CEREMH recense des auto-écoles spécialisées par département.